

Nick Rodwell, le gardien du temple Tintin

DROIT MORAL, DROIT IMMORAL – 1/6 –

Comment perpétuer, sans la déformer, l'œuvre d'un grand artiste mort ? Respectant la volonté d'Hergé, ses ayants droit refusent de publier tout nouvel album



LOÏC LUSINA

UN OBJET, UNE PERSONNALITÉ

Le vélo de Dominique Voynet

Dominique Voynet le revendique, elle a largement contribué au succès du « gang des R25 », expression destinée à railler ses alliés socialistes. En février 1994, devant les Assises de la transformation sociale réunies à Paris par le PS pour ressouder une gauche encore traumatisée par la déconfiture des législatives de 1993, l'ancienne médecin anesthésiste tient alors ce dont elle se remémore comme « un discours agressif ». Les Verts, prévient-elle, ne feront alliance avec le PS qu'à condition que ses dirigeants abandonnent leur complexe de supériorité et rompent avec « l'arrogance » avec laquelle ils se pavent à l'arrière de leurs confortables Renault 25 officielles. Fermez le ban.

Devenue ministre de l'environnement de Lionel Jospin dans le gouvernement de la gauche plurielle (1997-2002), Dominique Voynet préfère son vélo aux limousines avec chauffeur. Il lui arrivera régulièrement d'installer sa fille sur le porte-bébé de sa bicyclette pour l'amener à l'école, mais cela ne fera guère de bruit médiatique. « C'était une tout autre époque, où l'on continuait d'adapter la ville à la bagnole. Le vélo était considéré comme un loisir – ou un mode de déplacement de prolo – mais sûrement pas une alternative à l'automobile. » Elle ne parviendra pas à réduire la cylindrée des voitures ministérielles mais obtiendra qu'un garage à vélos soit aménagé dans les ministères où, les jours de pluie, les tenants de la petite reine devaient abandonner leur bicyclette aux rigueurs de la météo.

Pratique périlleuse

A la fin du siècle dernier, faire du deux-roues dans Paris qui ne compte alors aucune piste cyclable est une pratique marginale et périlleuse, notamment contre-intuitive. « Soyons honnêtes, si je n'avais pas envisagé la chose au plan politique, je ne me serais pas posé la question du vélo en ville », admet-elle aujourd'hui. « Parce qu'il fallait faire un truc, un effet de com qui fasse réfléchir les gens », la ministre qui a introduit la première Journée sans voiture, en 1998, arrive parfois au conseil des ministres à bicyclette. Quelquefois, l'initiative tourne court. « A cause des gros gravillons de la cour de Matignon, je devais descendre de selle et pousser le vélo. Ce n'était pas une position ultra-ministérielle », s'amuse-t-elle.

Dominique Voynet ne se souvient pas que ses apparitions à vélo aient suscité de moqueries parmi ses alliés. « La question n'intéressait pas les socialistes », dit-elle. Pas plus que Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports, très sensible aux questions ferroviaires mais qui se fichait des modes de circulation douce. Deux décennies plus tard, le vélo est devenu politique. C'est un objet choyé par les élus de tout bord que l'on peut pratiquer sur des itinéraires protégés. « C'est quand même plus cool », résume l'ancienne ministre. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Prochain article *Le nœud papillon de Churchill*



Nick Rodwell, lors de l'inauguration de la première Suite Tintin à l'Hôtel Amigo, à Bruxelles, le 10 juin 2021. ISOPIX/ABACA

Nick Rodwell est-il l'homme le plus détesté du neuvième art ? Si c'est le cas, il jure n'en avoir cure. Depuis trois décennies, le Britannique gère d'une main de fer l'héritage artistique et commercial d'Hergé, le génial créateur de Tintin, décédé le 3 mars 1983. Une responsabilité immense, au vu du poids de l'auteur belge dans l'univers de la bande dessinée, tant culturel qu'économique – entre 1,5 et 2 millions d'albums continuent de se vendre chaque année dans le monde.

Tout commence à la fin des années 1980 au Royaume-Uni. Simple agent commercial chargé de promouvoir localement Tintin, auquel il avouait ne pas connaître grand-chose, Nick Rodwell se rapproche de Fanny Vlamynck, ancienne coloriste des Studios Hergé. Veuve du dessinateur, elle a dix-huit ans de plus que Rodwell et s'intéresse peu à la pérennité du reporter aux culottes bouffantes : elle délègue au sémillant entrepreneur la gestion des licences et du merchandising liés à Tintin. « Fanny n'était pas impliquée et n'avait pas envie de l'être. Elle aimait l'homme Hergé, elle n'était pas là pour autre chose », explique au Monde Nick Rodwell, aujourd'hui âgé de 70 ans.

Très vite, le futur époux de Fanny – ils se marieront en 1993 – met en cause les pratiques d'Alain Baran, l'ancien secrétaire particulier d'Hergé, à qui le dessinateur avait confié la gestion des droits d'exploitation de Tintin. « J'ai lu les contrats, et ce que j'ai trouvé était assez choquant, pas acceptable », assure Nick Rodwell, qui entreprend alors « un grand nettoyage ». Après d'innombrables rebondissements, dont une homérique bataille avec Canal+, qui avait récupéré les produits dérivés, le nombre de sociétés autorisées à utiliser la licence Tintin est resserrée de soixante à seulement dix, provoquant la bronca de nombre d'entre elles. « Nick a opéré une montée en gamme. Dans les années 1980, Tintin faisait de la pub pour l'huile Fruit d'Or », rappelle Benoît Mouchart, le directeur éditorial de Casterman, l'éditeur historique d'Hergé.

Commerçant dans l'âme, Rodwell ne s'arrête pas là. Il ne perçoit pas le personnage seulement comme une œuvre, mais entend en faire une marque. Très vite, l'autodidacte interdit

toute utilisation de l'image de la série. « Une propriété intellectuelle reste une propriété, à l'image d'un monument historique, note Benoît Mouchart. Nick s'est employé à construire des murs autour de la propriété et à équiper d'un système antiviol. » Plus rien ne se fait sans son aval ni celui des Studios Hergé, qui gèrent les droits d'auteur. « Quand on est Benetton ou Sonia Rykiel, on a une image et on la protège. Il est normal que les ayants droit d'une œuvre en contrôlent la propriété, la création », déclarait Nick Rodwell en 1996 aux Echos.

Une image préservée

Les tintinophiles crient à la « confiscation », Tintin relevant selon eux du patrimoine. Mais Rodwell attaque tous azimuts, notamment les « petits », par le biais de la société Moulinsart, chargée de gérer les droits dérivés. Une des victimes est l'écrivain Bob Garcia, auteur d'essais confidentiels sur l'artiste bruxellois (Jules Verne et Hergé, Hergé et le polar...), dans lesquels étaient reproduites des vignettes de Tintin au titre de la « courte citation graphique », un principe que battront en brèche les avocats du couple Rodwell.

Considérant que les images empruntées étaient des œuvres en tant que telles, un tribunal français condamne en 2009 Bob Garcia à 40 000 euros de dommages et intérêts pour atteinte au droit moral et aux droits patrimoniaux. « Moulinsart veut avoir le monopole sur tout, jusqu'aux exégèses », n'en revient toujours pas ce dernier, que la justice autorise à reproduire uniquement des visuels tirés des films d'animation de Tintin ou des couvertures des périodiques où le héros à la houppette mène ses aventures (Le Petit Vingtième, Le Journal de Tintin).

Pour sa collection « Zoom sur Hergé », l'éditeur parisien Sépia a, lui, poussé l'aberration jusqu'à redessiner une version schématisée des cases de Tintin – pour éviter un procès en contrefaçon. « Je ne pense pas qu'Hergé aurait interdit ou empêché les ouvrages critiques. Au contraire, il s'intéressait beaucoup à tout ce qu'on écrivait sur lui », dit le dessinateur belge Bruno Casiers, l'un des auteurs de cette collection, qui travailla auprès du maître dans les années 1970, notamment sur les décors de Tintin et les Picaros (1976).

Moulinsart ira encore plus loin en contestant le droit à la parodie, exception au droit d'auteur fondée sur la liberté d'expression. Avec beaucoup moins de succès, cependant. Créateur des Aventures de Saint-Tin et son ami Lou – une série de romans relatant la quête d'identité d'un jeune reporter –, l'écrivain parisien Gordon Zola sera condamné en première instance pour « parasitisme » avant que la cour d'appel de Paris déboute Moulinsart. « En attaquant des "petits" qui ne peuvent pas se défendre, Rodwell cherche à obtenir des jurisprudences qui pourront lui servir le jour où il aura des plus gros en face de lui », estime Gordon Zola.

Avec le recul, certains critiques reconnaissent néanmoins le bien-fondé du Britannique et de son épouse. « Même s'il y a eu des maladresses et des erreurs, il faut reconnaître qu'ils ont maintenu l'image d'Hergé à un niveau exceptionnel », souligne l'historiographe de la bande dessinée Benoît Peeters, qui fut pourtant un farouche adversaire de Rodwell. « Grâce à lui, Tintin a été exposé au Centre Pompidou [en 2006] et au Grand Palais [en 2016], et adapté au cinéma par Spielberg, ce qui était le rêve d'Hergé », abonde Benoît Mouchart. « Ces procès et ces affaires sont désagréables, poursuit Benoît Peeters, tout cela pourrait être fait avec plus de tact et de délicatesse, mais c'est peut-être nécessaire. »

Les tintinologues savent gré à Nick Rodwell d'avoir respecté le vœu d'Hergé, qui avait affirmé ne pas vouloir que Tintin lui survive. Alors que la plupart des héros de l'âge d'or de la BD franco-belge ont été ressuscités (Astérix, Lucky Luke, Blake & Mortimer...), aucun nouveau titre n'est paru depuis Tintin et les Picaros, il y a plus de qua-

EN MAI, LA SOCIÉTÉ MOULINSART A ÉTÉ RENOMMÉE TINTIN IMAGINATIO. L'OBJECTIF : « S'OUVRIR AU MONDE VIRTUEL »

rante ans. Seule exception : Tintin et l'Alph-Art, album inachevé et publié à l'état d'ébauche en 1986. « Prolonger une œuvre, c'est comme commettre un faux en écriture. Un auteur, ce n'est pas seulement l'inspiration, c'est aussi la vibration, ce qui passe dans tout ce qu'il fait. On ne "fabrique" pas une œuvre », confiait Fanny Rodwell au quotidien belge Le Soir en 1997.

Le tournant du numérique

Officiellement, Tintin est protégé jusqu'au 1^{er} janvier 2054, date à laquelle le personnage entrera dans le domaine public. Sauf si un « nouveau Tintin » est publié d'ici là. Des rumeurs ont circulé à ce sujet, parfois alimentées par Nick Rodwell lui-même. « Si vous pouvez faire une nouveauté juste avant le 1^{er} janvier 2054 pour protéger l'œuvre, c'est ce qu'il faut faire », confirme aujourd'hui le Britannique... même s'il assure ne pas avoir de projet en ce sens.

Nick Rodwell n'en prépare pas moins l'avenir. En mai, la société Moulinsart a été renommée Tintin Imaginatio. L'objectif : « S'ouvrir au monde virtuel », alors que les ventes d'albums montrent des signes d'essoufflement. Une exposition immersive est programmée cet automne à l'Atelier des lumières, à Paris. La création d'œuvres virtuelles (NFT) est aussi étudiée.

Reste une interrogation. Ni Hergé ni Fanny et Nick Rodwell n'ayant d'enfants, qu'advient-il de Tintin après leur mort ? Le risque de voir le personnage être revendu – « à Bolloré, Netflix ou Disney, faute de testament », s'inquiétait encore récemment Benoît Peeters – est peut-être en train de se dissiper. Très discrètement, les époux Rodwell ont en effet créé, fin juin, une Fondation Hergé, après l'obtention d'un arrêté royal, comme l'a révélé la presse belge. Son but : garantir la protection et la renommée d'une œuvre qui reviendrait de facto à la Belgique après le décès des ayants droit. « Je suis en train d'imaginer mon cercueil plutôt que l'avenir de Tintin. Je crois que cela va arriver avant », éludait Nick Rodwell, il y a deux mois. On avait raison de ne pas le croire. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA ET FRÉDÉRIC POTET

Prochain article *La danse de Pina Bausch se transmet de corps en corps*